

Titre de la réunion : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Date de la réunion : 13/09/2022

Rédacteur : S. ALONZI

Participants		Ordre du jour
S. JOLY S. ALONZI	F. MOINE P. ROHART (Excusé) A. SI BELKHIR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte rendu de la réunion du 15 juin 2022 et de la réunion 2. Point sur les indicateurs et l'accidentologie des AT du 3ème trimestre 2022 3. Révision de la liste des postes à risque 4. Validation du contenu du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels 5. Point sur les EPI, casques, gants, lunette, ..., (organisation, calendrier prévisionnel...)

1. Compte rendu de la réunion du 15 mars 2022 et de la réunion extraordinaire du 22 mars 2022

Styve JOLY présente aux membres de la CSSCT les comptes rendus du 15 juin 2022. Il n'appelle pas de commentaires.

2. Point sur les indicateurs et l'accidentologie des AT du 2ème trimestre 2022

Différents indicateurs sont présentés par Stéphane ALONZI.

Le TF1 a légèrement baissé, passant de 16,02 à 15,07, sur les 12 derniers mois, mais a monté en intégrant le personnel intérimaire.

Une majorité des AT a lieu le mardi.

Sur les autres indicateurs, il n'y a pas de changement significatif.

100% des AT sont analysés sur les 12 derniers mois. Pour mémoire l'objectif 2022 est de 100% d'analyse des AT. Le taux des analyses des AT en moins de 8 jours s'est également amélioré avec 96% des AT en moins de 8 jours.

3. Révision de la liste des postes à risque

Stéphane ALONZI présente aux membres de la CSSCT la fiche des postes à risque. Elle n'appelle pas de commentaires.

4. Validation du contenu du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Stéphane ALONZI présente aux membres de la CSSCT, le Document Unique qui leurs a été envoyé pour analyse et modification suite aux suggestions d'amélioration. Il n'appelle pas de commentaires

5. 5. Point sur les EPI, casques, gants, lunette, ..., (organisation, calendrier prévisionnel...)

Stéphane ALONZI présente aux membres de la CSSCT, le projet d'appel d'offre sur les EPI, casques, gants, lunette, ..., (organisation, calendrier prévisionnel...). Il présentera lors de la prochaine réunion le fournisseur unique pour l'ensemble des établissements et des activités ainsi que le catalogue des EPI retenus.

